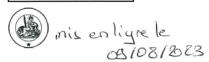
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/08/2023



ARRETE N° 23-35 DONNANT DELEGATION DE FONCTIONS A M. Philippe ROULEAU 4<sup>ème</sup> Vice-Président Intérim de la Présidence du Conseil départemental

## LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

le département

Vu la délibération du Conseil départemental du 1er juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

## ARRETE

ARTICLE 1er : Délégation générale est donnée à M. Philippe ROULEAU, 4ème Vice-Président, pour exercer du 17 août au 24 août 2023 inclus, l'intérim de la présidence du Conseil départemental en l'absence de :

- Mme Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental ;
- M. Luc STREHAIANO, Vice-Président Délégué;
- M. Philippe SUEUR, 1er Vice-Président;
- Mme Virginie TINLAND, 2eme Vice-Présidente ;
- Mme Muriel SCOLAN, 3ème Vice-Présidente.

**ARTICLE 2 :** M. Philippe ROULEAU fait appel, le cas échéant, à la Direction générale des services pour l'exercice de cette délégation et en rend compte à la Présidente du Conseil départemental.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera

publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le

9 - AOUT 2023

Luc STREHAIANO, Vice-Président Délégué

Marie-Christine CAVECCHI